

FLASH

Recensement de la population

En Paca, 557 000 personnes
vivent dans un logement
suroccupé

En 2010, 2,162 millions de ménages vivent en Paca. Le recensement de population permet d'analyser les caractéristiques de leur logement, comme l'ancienneté du bâti ou encore le confort du foyer. Le nombre de pièces d'un logement, en le rapprochant de la composition du ménage, est une mesure du degré d'intimité dont disposent les différents occupants. Vivre dans un logement trop petit constitue l'une des formes du mal-logement.

En Paca, 155 000 ménages, soit 557 000 habitants, vivent dans un logement suroccupé : le nombre de pièces de leur logement est inférieur à la norme d'occupation (cf. encadré « définitions »). La proportion de ménages de deux personnes ou plus vivant dans un logement suroccupé atteint ainsi 11 % (Les personnes vivant seules dans leur logement sont exclues du champ de cette étude). C'est le taux le plus élevé des régions de province, dont la moyenne se situe à 4,7 %. Hormis pour l'Île-de-France (17,7 %) et la Corse (10 %), ce taux n'atteint pas 7 % dans toutes les autres régions de France métropolitaine.

Le manque de pièces dans les logements se rencontre beaucoup plus fréquemment en ville. C'est une première explication pour la région Paca, dont l'urbanisation est forte : 94 % des logements des ménages de deux personnes ou plus se situent en effet dans une commune urbaine, contre seulement 71 % en moyenne en France de province. Les tensions sur le marché immobilier, en parties dues à la pression touristique importante, contribuent également à expliquer un taux de suroccupation aussi élevé. Le prix de l'immobilier induit un choix de logement plus petit, si bien que 11,4 % de ces logements urbains sont suroccupés, soit le double de la moyenne de l'ensemble des régions hors Île-de-France.

Le caractère très urbain de la région se traduit en outre dans la structure du parc de logements : en Paca, la moitié des logements sont des appartements (suroccupés à 18,6 %), pour seulement un quart en moyenne de province (suroccupés à 12,2 %).

Par ailleurs, la suroccupation affecte plus rarement les propriétaires que les locataires, moins de 2 % des propriétaires en province et moins de 5 % en Paca. Or, 67 % des ménages sont propriétaires de leur logement en moyenne en province et seulement 60 % en Paca, en lien probable avec le coût du foncier.

conditions
de viewww.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Définitions

La suroccupation des logements peut s'appréhender selon le nombre de pièces ou la surface par personne. Dans le premier cas, on apprécie le degré d'intimité dont disposent les occupants du logement ; dans le second, l'espace disponible. Le recensement de la population se fonde sur le nombre de pièces.

Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans ; sinon, une pièce par enfant. L'indicateur n'est calculé que pour les résidences principales des ménages de deux personnes ou plus.

Situation de suroccupation

Composition du ménage	Nb de pièces inférieur ou égal à ...
Un couple sans enfant	1
Un couple ou un adulte avec un enfant	2
Un couple ou un adulte avec deux enfants de sexe différent, âgés de 2 ans et 5 ans	2
Un couple ou un adulte avec deux enfants de même sexe, âgés de 5 ans et 11 ans	2
Un couple ou un adulte avec deux enfants de sexe différent, âgés de 5 ans et 11 ans	3

Le **taux de suroccupation** est calculé à partir du recensement de la population 2010, en rapportant le nombre de logements suroccupés à l'ensemble des résidences principales.

Sans surprise, les catégories sociales les plus affectées par la suroccupation de leur logement sont les ouvriers et employés. Ce sont aussi celles dont l'écart entre Paca et la moyenne des régions de province est la plus forte : 20 % des ménages de deux personnes ou plus dont la personne de référence est employé vivent dans un logement suroccupé dans la région ; 18 % si la personne de référence est ouvrier. C'est, dans les deux cas, 11 points de plus que dans l'ensemble des régions hors Île-de-France.

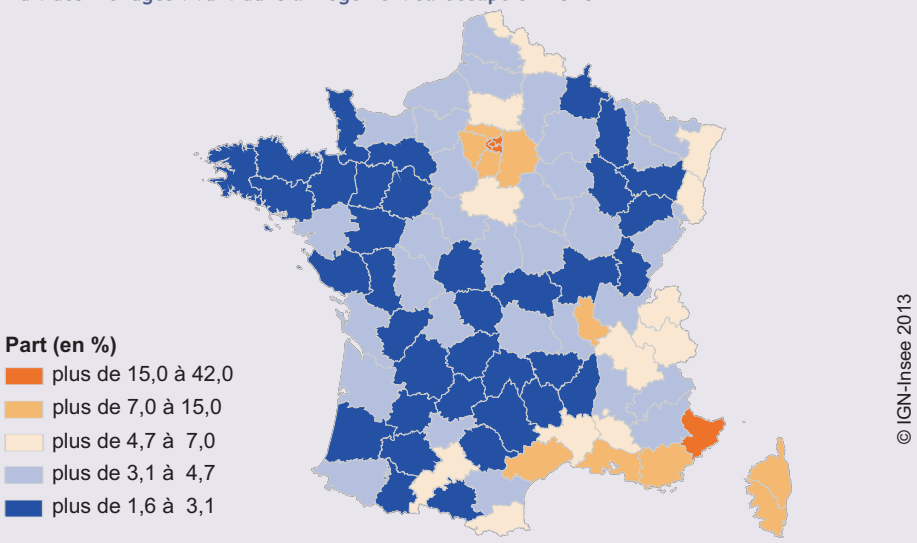
Au palmarès des départements métropolitains les plus concernés par la suroccupation de logements, les Alpes-Maritimes (5^e avec 17,3 % de logements suroccupés) et les Bouches-du-Rhône (7^e avec 11,2 %) sont les seuls, avec les départements corses, à s'intercaler parmi les départements d'Île-de-France. Le Var, autre département du littoral urbanisé et très touristique, vient juste après ceux-ci (13^e avec 8,9 % de logements suroccupés). Le Vaucluse, dont la partie urbaine le long du couloir rhodanien est très développée, se situe également dans les 20 premiers (19^e avec 5,9 %). Départements beaucoup plus ruraux, les Alpes-de-Haute-Provence (31^e avec 4,6 % de logements suroccupés) et les Hautes-Alpes (35^e avec 4,4 %) se situent néanmoins dans le premier tiers de ce palmarès.

Parmi les 10 premières villes françaises de plus de 100 000 habitants touchées par la suroccupation, Nice (22 % de logements suroccupés) et Marseille (17 %) sont uniquement devancées par des communes de la région parisienne. Parmi les villes de 50 000 à 100 000 habitants, les communes de la Côte d'Azur comme Cannes, Antibes, Fréjus et Grasse connaissent des taux particulièrement élevés de suroccupation, de 13,4 % à 19 %.

Sandra Espaze
Philippe Pailier

En Paca, région urbaine et touristique, la suroccupation des logements est élevée

Part des ménages vivant dans un logement suroccupé en 2010



Champ : ensemble des ménages de 2 personnes ou plus.
Source : Insee, recensement de la population 2010

POUR EN SAVOIR PLUS

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les ménages demeurent plus petits que la moyenne
Synthèse Flash n° 37, juin 2012

Le logement en Provence-Alpes-Côte d'Azur
Rapport d'études n° 23, décembre 2008

Retrouvez plus de données sur les populations 2010 sur le site www.insee.fr

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenthi
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard